



Concours hippique Delémont du 17 au 19 juin 2022 Finales Saut ASCJ



Président du CO

Meister Michel, Vicques JU
Schindelholz Maxime, Courtételle JU

Constructeur de parcours

Rossier Sylvain, Les Genevez JU
Stäheli Dominique, Bassecourt JU

Secrétaire du CO

Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)

Vétérinaire

Froidevaux Sylvie, Develier JU

Présidente du jury

Oeuvray Suzanne, Chevenez JU

Délais: **16.05.2022**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **18.05.2022 21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
1	17.06.22	O R/N120	Barème: A au chrono	50	200.-	Selon RS
2	17.06.22	O R/N125	Barème: 2 phases A au chrono	50	200.-	Selon RS
3	18.06.22	O R/N100	Barème: A au chrono	35	100.-	Selon RS
4	18.06.22	O R/N105	Barème: 2 phases A au chrono	35	100.-	Selon RS
5	18.06.22	O R/N110	Barème: A au chrono	40	150.-	Selon RS
6	18.06.22	O R/N115	Barème: 2 phases A au chrono	40	150.-	Selon RS
7	19.06.22	O B95	Barème: A au chrono	30	100.- en nature	Selon RS
8	19.06.22	S SP/CS	Barème: A chr 2 m réd, 1 barr chr	35	150.-	Finale du Championnat ASCJ P/B/R, épreuve spéciale en 2 degrés. Degré 1: brevet 95 cm // degré 2: licenciés 105 cm. Voir dispositions particulières ci-après sous remarques. Prière d'indiquer le degré lors de l'inscription. Règlement sous www.ascj.ch
9	19.06.22	S SP/CS	Barème: A chr 2 m réd, 1 barr chr	40	200.-	Finale Championnat ASCJ R 115, voir dispositions particulières ci-après sous remarques. Règlement sous www.ascj.ch
10	19.06.22	S SP/CS	Barème: A chr 2 m réd, 1 barr chr	50	300.-	Finale du Championnat ASCJ R/N, épreuve spéciale en 2 degrés. Degré 1: = 125 cm // degré 2: = 135 cm. Voir dispositions particulières ci-après sous remarques. Prière d'indiquer le degré lors de l'inscription. Règlement sous www.ascj.ch

Engagements/Finances

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

Annulations/Mutations

Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (my.fnch.ch). (Dressage : le changement d'une paire complète compte comme nouvelle inscription !)

Phase d'engagement ultérieur	Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieur est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai.
Listes de départ et de résultat	Sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Finales ASCJ	En dérogation à l'art. 4.3 des règlements ASCJ, la période de qualification est du 1er janvier 2021 au 16 mai 2022, date du délai d'engagement au CS Delémont. En application de l'art. 6.1 des règlements ASCJ, le délai d'inscription pour les cavaliers qualifiés est le 16 mai 2022. Seuls les cavaliers qui ne sont pas qualifiés au délai pourront s'inscrire jusqu'au mardi 14 juin 2022 à midi auprès de la délégué technique saut ASCJ. Passé ce délai aucune inscription ou changement de cavaliers ne seront acceptés
Horaires et listes de départs/résultats	sur www.gestion-concours.ch . Une fois les listes définitives publiées, aucun changement ne sera pris en compte.
Renseignements	info@gestion-concours.ch
Déroulement des épreuves	Les organisateurs se réservent le droit de changer le jour des épreuves en cas de forte participation et de débiter le vendredi.
Prescriptions générales	Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les accidents, maladies, vols, etc., pouvant atteindre les propriétaires, cavaliers et chevaux pendant le transport et la manifestation.